

**Objet : Demande de précision sur le document déposé DA56**

6211-08-009

La présente a pour but de fournir les informations actualisées en fonction de la nouvelle durée de 28 ans d'exploitation de la mine et de détailler davantage le tableau qui a été déposé (DA56) suite à la première partie des audiences publiques.

La plus récente étude de préfaisabilité complétée sur le gisement de Mine Arnaud a été déposée en août 2013, soit plus d'un an après le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) en mars 2012. Au cours des dix-sept (17) mois qui ont suivi le dépôt de l'ÉIE, plusieurs forages ont été réalisés afin d'accroître les ressources de la catégorie inférées à la catégorie mesurées et indiquées. Le tableau ci-dessous présente l'information incluse au document DA56 et compare avec les données de l'étude d'impact. Nous y voyons l'augmentation importante des ressources exploitables entre les données présentées dans l'étude d'impact et l'étude de préfaisabilité, passant de 251Mt à 324Mt.

**Ressources à l'intérieur de la fosse**

	Étude d'impact 2012	PF-SGS - Août 2013
Stérile (tonnes)	254 800 000	197 200 000
Mort-terrain (tonnes)	49 900 000	64 500 000
Minerai (tonnes)	250 800 000	324 400 000
Matériel total (tonnes)	555 500 000	586 100 000
% P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	5,00%	4,42%
Récupération minéralurgique	10,8%	10,3%
Résidus flottation	170 000 000	220 000 000
Résidus magnétiques	54 000 000	68 000 000
Concentré (tonnes)	26 982 000	33 420 000
Vie de la mine (incluant 2 ans des piles de minerai basse teneur)	23 ans	30 ans

Source: Rapport NI-43-101, SGS Geostat

Projet minier Arnaud, Étude d'impact sur l'environnement d'impact, mars 2012

Malgré l'augmentation du volume de minerai disponible qui sera envoyé au concentrateur, la capacité moyenne de traitement de l'usine ne sera pas augmentée et demeurera entre 30 000 et 32 000 tonnes par jour. Les installations demeurant les mêmes conséquemment, la durée de vie de la mine s'en trouve augmentée, passant de 23 ans à 28 ans d'extraction, en ajoutant 2 années de traitement de minerai basse teneur pour une durée totale de 30 ans.

Le prolongement de la durée de vie de la mine augmentera le volume de résidu généré mais réduira le volume de stérile puisqu'une portion de ce dernier est maintenant comprise dans le minerai basse teneur. Néanmoins, la superficie occupée par les parcs à résidus ainsi que l'aire d'accumulation de minerai basse teneur ne s'en trouve pas affectée et demeure la même. La halde à stérile conservera la même superficie mais sa hauteur sera diminuée d'approximativement 30m. Pour les parcs à résidus magnétiques et de flottation, il y aura un rehaussement des côtés d'approximativement 5 m afin de pouvoir contenir le surplus généré au cours des 7 années de traitement additionnelles.

Concernant les opérations minières, le nouveau plan minier affectera très peu la quantité des équipements requis. En effet, la seule modification est une diminution du nombre de camions nécessaires puisque le tonnage annuel moyen transporté diminuera légèrement étant donné que le tonnage total est étendu sur une plus longue période.

Les dimensions de la fosse demeurent les mêmes de façon générale puisque le surplus de minerai à traiter ne découle pas d'excavation supplémentaire mais bien de matériel qui était auparavant classé comme stérile et qui est aujourd'hui considéré comme minerai basse teneur. La longueur de la fosse passe de 3,5km à 3,7km (environ 200m de plus vers l'est) d'après le rapport NI 43-101 alors que la largeur et la profondeur demeurent les mêmes. Le tonnage total additionnel avec la nouvelle configuration de la fosse est augmenté de 31Mt passant de 555Mt à 586Mt soit une augmentation de 5%.

Concernant la composante environnementale, la durée du projet étant accrue de 7 ans, les rejets se poursuivront au cours de cette période. Cependant, il y aura une baisse significative des rejets d'eau traités durant les deux dernières années puisque le dénoyage de la fosse aura cessé à cette période et seules les activités au concentrateur se poursuivront pour traiter le minerai de basse teneur. Nous considérons donc que 5 années de rejets similaires aux années précédentes s'ajouteront au projet. On peut croire toutefois qu'avec la croissance de la végétation sur les haldes, entre-autres, certaines émissions atmosphériques diminueront avec le temps et seront donc moins importantes au cours de ces dernières années.